

# Première Synthèses

## Informations

### LES EMPLOIS DIFFICILES À POURVOIR : *cinq métiers en exemples*

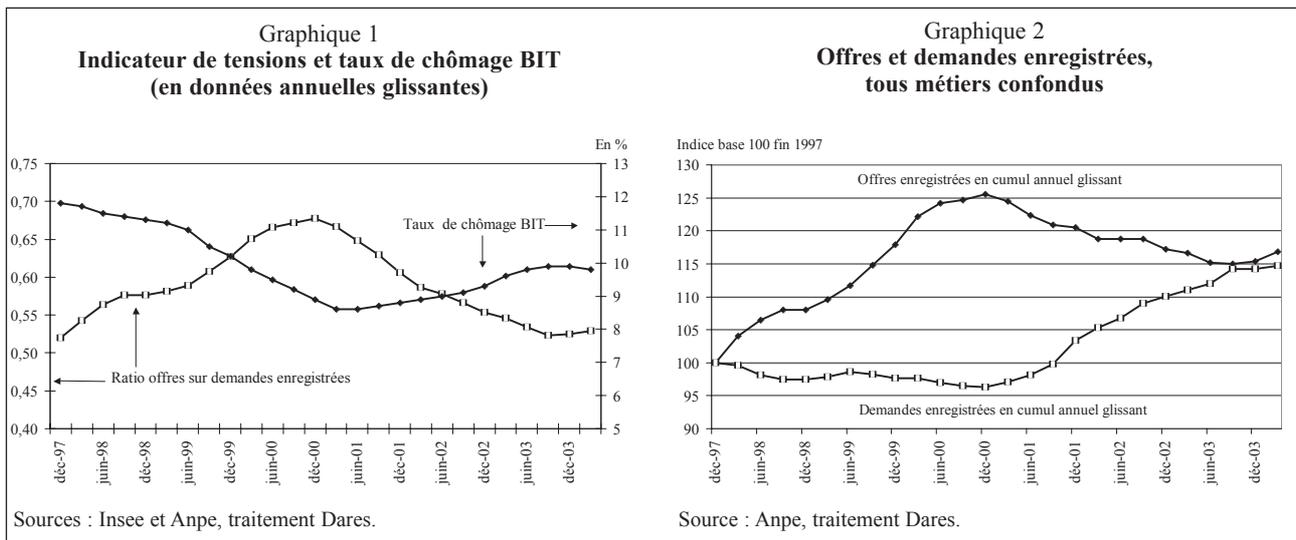
FAMILLES PROFESSIONNELLES

De 1998 à 2001, la croissance forte de l'emploi avait mis au premier plan de l'actualité le thème des difficultés de recrutement. Depuis, le chômage s'est accru : le taux de chômage au sens du BIT est passé de 8,6 % en mars 2001 à 9,9 % en décembre 2003. Simultanément, les tensions sur le marché du travail diminuaient très fortement, les offres d'emploi enregistrées par l'Anpe étant moins nombreuses, alors que les demandes d'emploi augmentaient.

Depuis décembre 2003, ces tensions semblent se réorienter à la hausse, alors que le chômage reste important. Fin 2003, le gouvernement a initié le plan « objectif 100 000 emplois » pour réduire le nombre d'offres d'emplois durablement non satisfaites. Au delà du poids de la conjoncture en général, la main-d'œuvre se renouvelle avec sa propre dynamique, au sein de chacun des métiers. Le service public de l'emploi apporte des réponses spécifiques, en lien avec les branches professionnelles. Cinq métiers ont été retenus comme cibles en 2004 : électriciens du bâtiment, maçons, cuisiniers, serveurs en restauration, conducteurs routiers. Ces métiers se trouvent au cœur de l'emploi de trois secteurs d'activité où les difficultés structurelles de recrutement sont importantes : la construction, l'hôtellerie-restauration et les transports.

Les tensions sur le marché du travail se sont très fortement accrues de décembre 1997 à décembre 2000 (graphique 1). Les demandes enregistrées n'ont baissé que de 4 %, alors que les offres enregistrées augmentaient de 25 % (graphique 2) (1). Ces tensions ont reculé de 2001 à septembre 2003, le nombre d'offres enregistrées baissant de 10 %, alors que le nombre de demandes enregistrées augmentait de 19 %. Depuis la fin de l'année 2003, elles se sont stabilisées (encadré 1). Fin 2003, le gouvernement a initié le plan « objectif 100 000 emplois » pour réduire le nombre d'offres d'emplois non satisfaites dans certains métiers (encadré 2). Dans les cinq métiers cibles de l'action publique (électriciens du bâtiment, maçons, cuisiniers, serveurs en restauration et conducteurs routiers), les tensions sont

(1) - On mesure les tensions par le rapport entre offres et demandes enregistrées à l'Anpe (voir encadré).



supérieures, en mars 2004, à la moyenne de tous les métiers.

Les tensions par métier dépendent fortement de la conjoncture sectorielle des entreprises utilisatrices. Même en conjoncture basse, il arrive que les difficultés de recrutement persistent.

### Les électriciens du bâtiment : des difficultés de recrutement très sensibles à la conjoncture

L'emploi des électriciens du bâtiment (107 000 emplois en mars 2002) est resté stable depuis dix ans. Il a un peu régressé jusqu'en 2001, mais semble se redresser en 2002 et en 2003.

Dans ce métier, le risque de chômage est très important. Il a pourtant beaucoup baissé au cours des cinq dernières années, tout comme la part des chômeurs de longue durée qui est actuellement proche de la moyenne (34 % contre 33 % respectivement, fin 2003). Toutefois, les demandeurs d'emploi sont jeunes : 32 % ont moins de 25 ans, contre 17 % de l'ensemble des chômeurs. De plus, les personnes qui recherchent un emploi d'électricien du bâtiment sont plus rarement sans qualification que dans l'ensemble des métiers demandés (23 % et 31 % respectivement).

Entre 1997 et 1999, les tensions sont plus basses pour les électriciens du bâtiment que pour la moyenne des métiers. Au contraire, en 2000 et 2001, alors que l'emploi salarié s'accroît fortement dans le bâtiment et les travaux publics, les tensions sur ce métier augmentent plus que dans l'ensemble du marché du travail. En 2002, l'emploi dans la construction croît à un rythme plus lent et les tensions rejoignent la moyenne des emplois. Depuis décembre 2002, les offres augmentent plus vite que les deman-

des enregistrées. En 2003 et début 2004, l'emploi dans la construction bénéficie d'une conjoncture plus soutenue que l'ensemble de l'emploi salarié, et les tensions passent de nouveau à un niveau supérieur à l'ensemble (graphique 3).

Pour les électriciens du bâtiment, la part des offres d'emploi dites « stables » (sur contrat d'une durée de plus de 6 mois) est structurellement faible : moins de 35 % en décembre 2003, et même au plus fort des tensions, en décembre 2000, elle n'a jamais dépassé

Encadré 1

### MESURER LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*L'indicateur de tension* est le rapport entre flux d'offres d'emploi et flux de demandes d'emploi enregistrées.

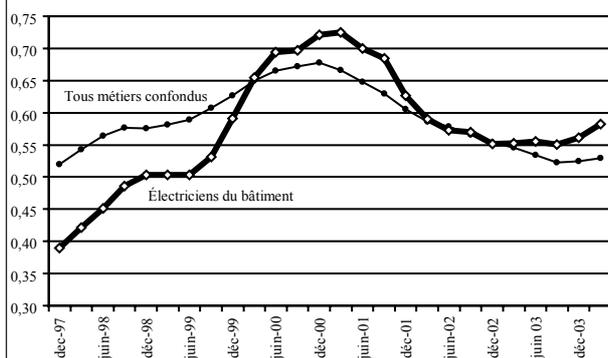
*Le taux d'écoulement des demandes d'emploi* est le rapport entre les demandes d'emploi sorties du fichier Anpe pendant l'année et le potentiel des demandes d'emploi, c'est-à-dire la somme des demandes d'emploi enregistrées pendant l'année et des demandes d'emploi déjà présentes en début d'année.

*Le taux de satisfaction des offres d'emploi* est le rapport entre les offres d'emploi satisfaites pendant l'année et les offres d'emploi sorties du fichier Anpe pendant la même période.

L'indicateur de tension ne saurait résumer la présence de difficultés de recrutement dans un métier donné. Lors de l'ajustement entre offre et demande, d'autres paramètres interviennent : la qualité de l'offre, les conditions de travail proposées, les caractéristiques des demandeurs, voire le caractère saisonnier, aussi bien de l'offre que de la demande. Ainsi, la présence de tensions sur le marché du travail peut s'expliquer en partie par la longueur de la journée de travail, la précarité de l'emploi, la pénibilité du travail ou le faible niveau de rémunération. Les situations ne sont donc pas toujours comparables d'un domaine professionnel à l'autre. Par ailleurs, il peut être délicat de comparer le niveau de tension pour des familles professionnelles différentes. En effet, la partie des offres d'emploi rendues visibles par un dépôt à l'Anpe n'est pas nécessairement la même d'une famille professionnelle à l'autre.

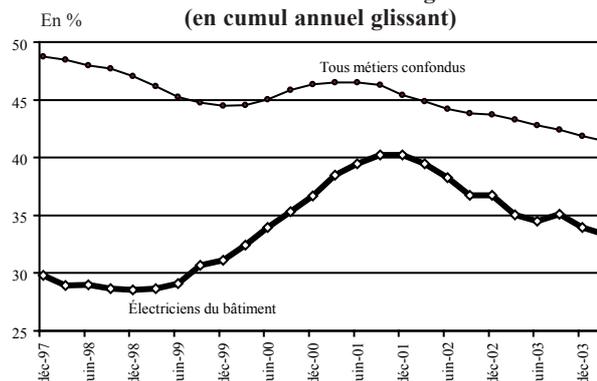
Graphique 3

## ÉLECTRICIENS DU BÂTIMENT

Ratio offres sur demandes enregistrées  
(en cumul annuel glissant)

Source : Anpe, traitement Dares.

Graphique 4

Part des offres de « contrats stables »\*  
dans le total des offres enregistrées  
(en cumul annuel glissant)

\* - Contrats de plus de six mois.

Sources : Insee et Anpe, traitement Dares.

40 % (graphique 4). Inversement, les missions d'intérim représentent près de 40 % des offres d'emploi enregistrées par l'Anpe. Dans leur grande majorité, il s'agit de missions relativement « longues », supérieures à un mois (tableau 1).

Trois quarts des offres d'emploi ont été satisfaites en 2003, contre 84 % pour l'ensemble des métiers. Les offres de CDI ou de CDD sont mieux satisfaites que celles de missions d'intérim. Enfin, l'« écoulement des demandes d'emploi » des électriciens du bâtiment est plus important que celui de l'ensemble (encadré 1).

### Les maçons : fortes tensions, mais moins d'emplois de courte durée

Pour les maçons (284 000 emplois en 2002), les tensions sur le marché du travail sont structurellement très élevées. Le chômage a baissé de moitié de 1997 à 2002. En raison des conditions de travail, l'âge constitue un frein à la sortie du chômage : les chômeurs de longue durée sont relativement plus nombreux chez les maçons que dans l'ensemble des métiers.

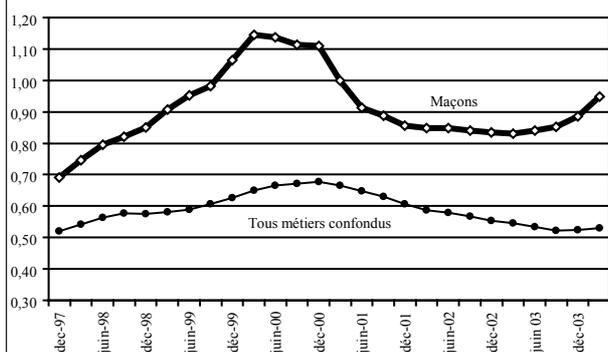
Les maçons qualifiés font partie des métiers pour lesquels les projets de recrutement sont les plus élevés. Ils sont classés en deuxième position parmi les

métiers où sont déclarées les plus fortes difficultés de recrutement (après les infirmiers, sages-femmes), d'après les enquêtes sur les besoins de main-d'œuvre réalisées par l'Unédic (encadré 3).

À la suite des fortes tensions sur ce métier en 2000, la part des contrats de plus de six mois dans l'ensemble des offres s'est beaucoup accrue : 50 % en juin 2001, contre 35 % auparavant (de fin 1997 à fin 1999). Elle régresse depuis, mais son niveau reste supérieur à celui de la moyenne : fin 2003, elle est de 46 % contre 42 % en moyenne (graphique 6). Les missions d'intérim représentent 28 % des offres enregistrées

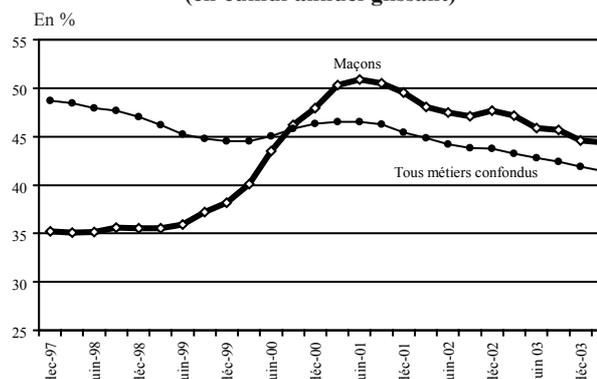
Graphique 5

## MAÇONS

Ratio offres sur demandes enregistrées  
(en cumul annuel glissant)

Source : Anpe, traitement Dares.

Graphique 6

Part des offres de « contrats stables »\*  
dans le total des offres enregistrées  
(en cumul annuel glissant)

\* - Contrats de plus de six mois.

Source : Anpe, traitement Dares.

Tableau 1  
Offres d'emplois selon le type de contrat proposé en 2003

En pourcentage

Métier (ROME)	CDI	CDD de plus de 6 mois	CDD de 6 mois et moins	Intérim de 1 mois et plus	Intérim de moins de 1 mois	Total intérim	Total des contrats inférieurs à 1 mois	Taux de « satisfaction des offres »
Cuisinier .....	38	15	43	2	2	4	11	83
Serveur en restauration.....	34	13	49	1	3	5	16	86
Ouvrier de la maçonnerie.....	34	12	26	25	3	28	4	72
Électricien du BTP .....	27	9	25	34	5	39	6	76
Conducteur de transport de marchandises .....	38	6	29	23	3	26	4	81
<b>Total (tous métiers).....</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>45</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>84</b>

Source : Anpe.

par l'Anpe. Elles sont deux fois plus fréquentes que dans l'ensemble des métiers (tableau 1). Cependant, dans ce métier, un contrat à durée indéterminée n'est pas nécessairement synonyme d'emploi « durable » : les conditions d'exercice sur des chantiers, parfois très éloignés du domicile, conduisent certains maçons à devoir changer d'entreprises pour exercer leur activité dans des conditions plus satisfaisantes. Qu'il s'agisse de CDI, de CDD ou de missions d'intérim, seules sept offres sur dix sont satisfaites.

### Les conducteurs routiers : des conditions de travail difficiles, des difficultés de recrutement

293 000 conducteurs routiers occupent un emploi en 2002. Leur

nombre a tendance à diminuer depuis la fin des années 80, malgré une très légère reprise de 1999 à 2002. Les emplois sont le plus souvent stables mais les démissions sont fréquentes parmi les motifs d'inscription au chômage. Les horaires de travail, l'éloignement fréquent du foyer et la solitude rendent les conditions de travail difficiles. Le chômage reste au niveau moyen des métiers d'ouvriers qualifiés.

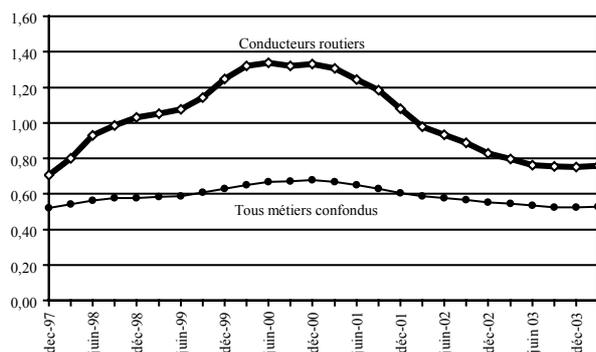
Sur ce marché du travail, les tensions sont nettement plus vives que pour les autres conducteurs de véhicule et les autres métiers du domaine des transports en général (graphique 7). Elles suivent le mouvement général de l'économie, mais les hausses comme les baisses sont amplifiées. Les conducteurs routiers font par-

tie des métiers pour lesquels les projets de recrutement sont les plus élevés et où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement.

Pour les conducteurs routiers, comme pour les maçons, la part des offres dites « stables » s'est fortement accrue de 1997 à l'été 2001, pour chuter de manière importante jusqu'à décembre 2003. Avant l'été 1999, la part de ces offres (particulièrement celles de CDI) était plus faible que dans l'ensemble des métiers, elle est aujourd'hui supérieure (graphique 8). Les missions d'intérim représentent également une part importante des offres d'emploi, deux fois plus importante que la moyenne de tous les métiers (tableau 1).

Graphique 7

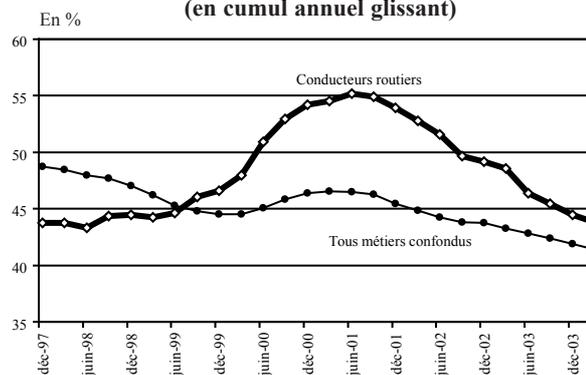
Ratio offres sur demandes enregistrées (en cumul annuel glissant)



Source : Anpe, traitement Dares.

Graphique 8

Part des offres de « contrats stables »\* dans le total des offres enregistrées (en cumul annuel glissant)



\* - Contrats de plus de six mois.

Source : Anpe, traitement Dares.

Le « taux d'écoulement de la demande » reste au-dessus de la moyenne, mais fléchit à partir de 2001. Si la part des offres d'emploi satisfaites est légèrement inférieure à la moyenne des métiers (81 % contre 84 %), elle est toutefois supérieure pour les offres de CDI et celles de CDD de plus de 12 mois : pour ce métier soumis à une forte flexibilité, la nature du contrat de travail semble être un élément particulièrement influent sur la satisfaction des offres d'emploi.

### Les cuisiniers : d'importantes tensions saisonnières, mais aussi de nombreux chômeurs jeunes

Parmi les 212 600 cuisiniers en emploi en mars 2002, 60 % exercent dans l'hôtellerie, 20 % dans la santé et 10 % dans l'éducation. L'emploi de cuisinier progresse faiblement mais de façon continue depuis dix ans.

Le taux de demande d'emploi reste élevé, même s'il a beaucoup baissé de 1997 à 2002. Toutefois, les difficultés de recrutement persistent de façon structurelle. Les demandeurs d'emploi sont souvent jeunes : 30 % d'entre eux ont moins de 25 ans. Ils sont rarement

Encadré 2

### LE PLAN « OBJECTIF 100 000 EMPLOIS »

Malgré un chômage important, les difficultés de recrutement sont persistantes dans certains secteurs et certains métiers. Pour combattre cette situation, le ministère chargé de l'Emploi a mobilisé le service public de l'emploi en fixant un objectif de réduction d'un tiers en un an du nombre d'offres d'emploi non satisfaites, estimé à 300 000 en 2002. L'Anpe a en effet évalué à 100 000 le nombre des offres non satisfaites sur contrat « normaux » de plus d'un mois (c'est-à-dire hors contrat aidés, intérim...) qui ont été retirées (par les employeurs) du fichier des offres faute de candidat. Or, l'Anpe couvre le tiers des offres sur le marché du travail.

Pour parvenir à réduire ces offres non satisfaites de 100 000 en 2004, le gouvernement a conçu un plan (circulaire ministérielle du 8 décembre 2003) qui s'articule autour de trois actions complémentaires au niveau national et régional :

- il fixe à l'Anpe l'objectif d'augmenter de trois points le taux de satisfaction des offres d'emploi et d'améliorer le délai de satisfaction des offres et il fixe à l'Afpa l'objectif d'augmenter d'au moins 10 % le nombre de personnes formées aux métiers sous tension ;

- il prévoit d'élaborer et de signer avec les branches professionnelles des accords nationaux d'incitation permettant d'améliorer l'attractivité des filières ou métiers concernés. À ce jour, quatre accords ont été signés sur les métiers du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration, du transport et des services à la personne ;

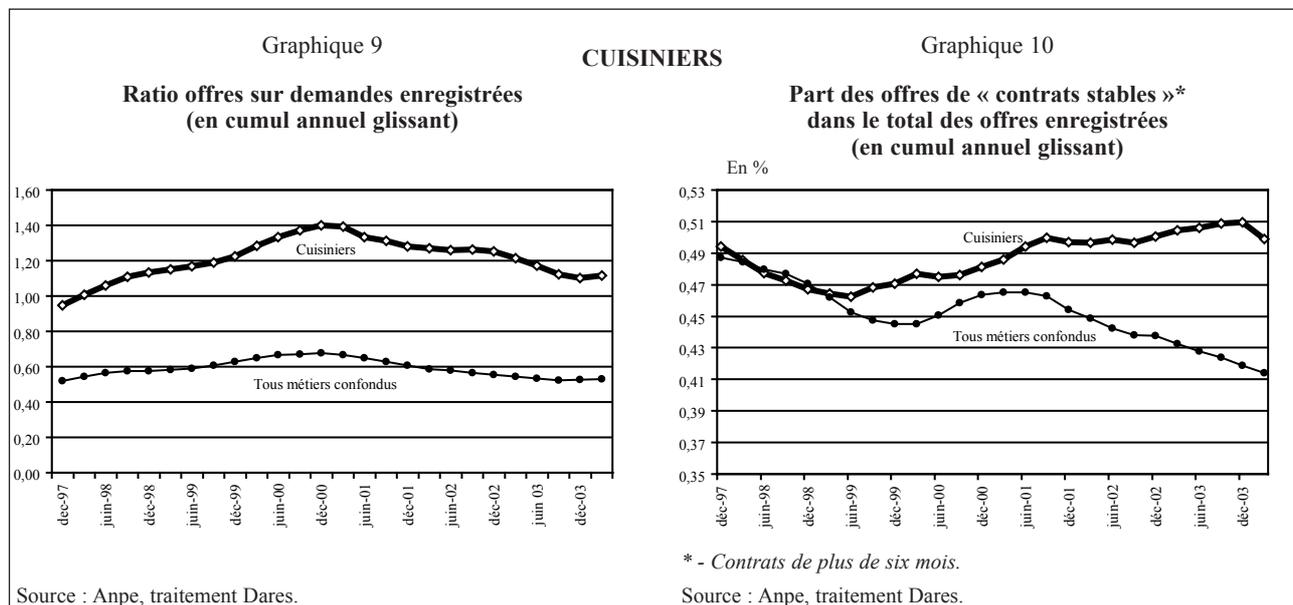
- il engage le service public de l'emploi à bâtir des plans d'actions régionaux permettant de pourvoir au moins 20 % d'offres d'emplois supplémentaires sur les métiers connaissant des difficultés de recrutement.

sans qualification (16 %, c'est-à-dire deux fois moins que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). C'est un métier à fort turn-over et les sorties se font assez souvent par démission, une fois sur trois.

Selon l'enquête Besoins en main-d'œuvre 2004, les cuisiniers sont au quatrième rang dans le classement des métiers qui connaissent les plus fortes difficultés de recrutement. Les ten-

sions sont fortes dans ce métier qui exige une formation spécifique et où les conditions de travail sont difficiles (graphique 9). Les activités saisonnières importantes dans l'hôtellerie-restauration compliquent souvent les ajustements entre l'offre et la demande d'emploi.

La part des offres sur contrat de plus de six mois est nettement supérieure à la moyenne (53 % contre 42 %) et elle progresse très



nettement (graphique 10). Les contrats à durée déterminée de un à six mois représentent 34 % des offres, les CDD inférieurs à un mois 9 %. Par contre, les missions d'intérim sont pratiquement inexistantes : 4 %, contre 13 % pour l'ensemble des métiers (tableau 1).

L'« écoulement des demandes » est également plus fort que celui de l'ensemble. Le taux de satisfaction des offres d'emploi est proche de la moyenne, tous métiers confondus, pour tous les types d'offres, à l'exception des CDD longs (supérieurs à un an) et courts (entre un et trois mois), soit un quart des offres, ce qui renforce l'image des difficultés de recrutement pour ce métier.

### Les serveurs de cafés-restaurants : contrats courts et fort turn-over ravivent les tensions

Les « serveurs de cafés-restaurants » étaient 258 500 en mars 2002. Ce métier reste jeune (40 % de moins de 30 ans en 2002) et fortement féminin (62 %). Les conditions de travail sont souvent difficiles : au service d'une clientèle et de patrons parfois exigeants, avec des horaires de travail lourds et décalés et des

Tableau 2  
Demandeurs d'emploi des catégories 1+2+3 par âge, sexe, qualification et ancienneté du chômage au 31/12/2003 (France métropolitaine)

Métier (ROME)	DEFM (effectif)	dont :			
		Femmes (en %)	Moins de 25 ans (en %)	Non qualifiés (en %)	Chômeurs de longue durée (en %)
Cuisinier.....	27 602	21	30	16	25
Serveur en restauration.....	28 759	57	36	24	23
Ouvrier de la maçonnerie.....	26 539	0	15	26	36
Électricien du BTP.....	19 496	1	32	24	34
Conducteur de transport de marchandises.....	32 862	3	10	24	29
<b>Total (tous métiers).....</b>	<b>3 250 944</b>	<b>52</b>	<b>18</b>	<b>31</b>	<b>33</b>

Source : Anpe.

contrats de travail souvent très précaires. Le taux de demande d'emploi des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie est élevé (18 % en mars 2002).

Les tensions sur ce marché du travail sont très fortes (graphique 11). Ces métiers sont parmi ceux où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement selon l'enquête besoins en main-d'œuvre de l'Unédic

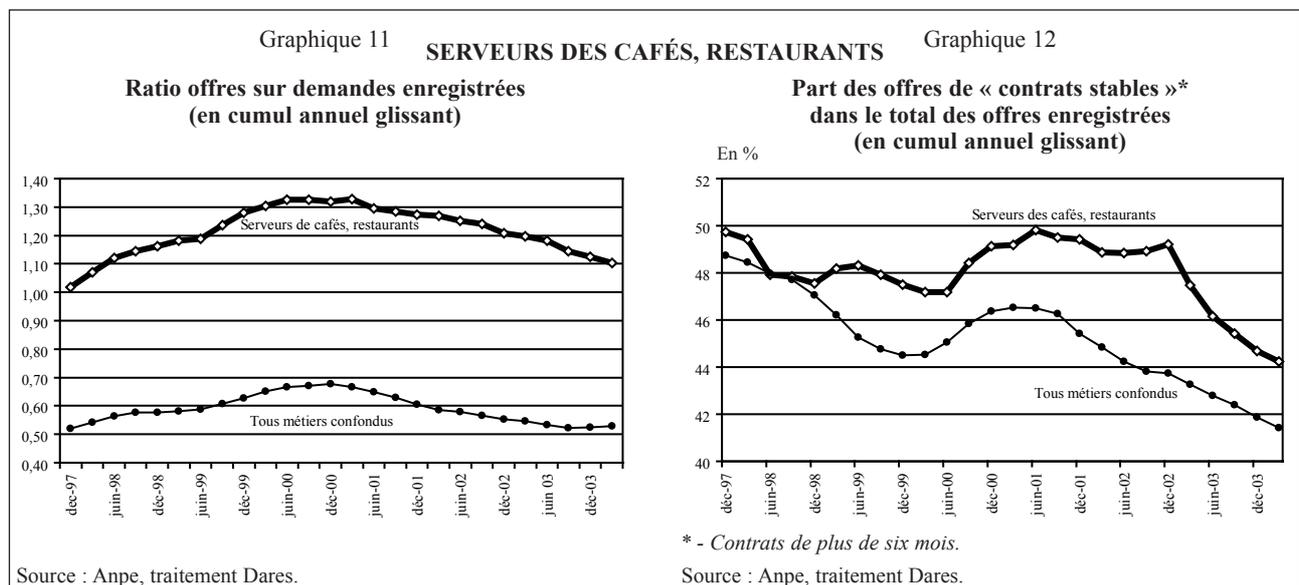
La part des offres sur contrat de plus de six mois dans l'ensemble des offres enregistrées pour les serveurs de cafés-restaurants, bien qu'en baisse depuis décembre 2002, reste nettement supérieure à la moyenne : 44 % contre 42 % (graphique 12). Comme pour les

cuisiniers, les missions d'intérim sont quasiment inexistantes (tableau 1).

Le « taux d'écoulement de la demande » reste pour cette famille professionnelle très nettement supérieur à celui de la moyenne.

Enfin, contrairement aux autres métiers concernés par le plan de lutte contre les difficultés de recrutement, en partie à cause du jeune âge de ses actifs, la part des offres d'emploi satisfaites est supérieure à la moyenne.

Nicolas PROKOVAS (Anpe)  
et Xavier VINEY (Dares).



## L'ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE (BMO)

L'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) est une initiative de l'Unédic, réalisée avec l'ensemble des institutions de l'assurance chômage et le concours du Credoc. Elle vise à recenser les projets de recrutement pour l'année à venir.

L'enquête BMO 2004, troisième opération annuelle sur ce thème, a été réalisée en janvier 2004 dans l'ensemble des Assédic.

La base de sondage est constituée des 1 400 000 établissements employeurs du champ Unédic, hors agence d'intérim et administration publique. 336 700 questionnaires ont été adressés. Avec un taux de retour d'environ 30 %, près de 100 000 réponses sont exploitables (soit environ 3 000 par Assédic).

Le questionnement se limite à l'identification des métiers recherchés par les employeurs et au repérage des difficultés de recrutement pour chacune de ces professions.

Pour en savoir plus, consulter le site internet

- « **Objectif 100 000 emplois** »

<http://www.travail.gouv.fr/100mille>

- « **L'emploi par métier** », Dares.

[http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes\\_i.html](http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_i.html)

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.